Règlement intérieur d'utilisation des salles d’escalade par ESCAPILADE

Règlement intérieur d'ESCAPILADE

- Ce présent règlement ne se substitue pas aux règlements de fonctionnement des salles et d'utilisation des SAE décrétés par la mairie. Il le complète en précisant l'organisation du club au niveau de la pratique de l'escalade.

- L'utilisation des salles aux horaires du club est exclusivement réservée aux adhérents du club ESCAPILADE, à jour de leur cotisation, titulaires de la licence assurance fédérale, ayant fourni un certificat médical.

- Le nombre d’utilisateurs dans les salles à chaque séance peut être amené à être limité pour des raisons de sécurité .

1) CATEGORIE DE GRIMPEURS :

- Les jeunes adhérents jusqu'à 18 ans non accompagnés d’un adulte membre du club : ils ne peuvent accéder à la salle que pendant le créneau de cours qui leur est réservé chaque semaine (mardi ou mercredi).

- Les jeunes adhérents de moins de 18 ans accompagnés d'un adulte membre du club responsable et autonome : ils peuvent accéder aux créneaux loisir. En l'absence de cet adulte les jeunes ne pourront accéder à la salle.

- Les jeunes adhérents de moins de 18 ans autonome : ils peuvent accéder aux créneaux loisir avec une autorisation parentale.

- Les adultes en initiation (débutants) : ils ont accès aux créneaux d'initiation (mercredi 20/22 h à St Louis) et sont encadrés jusqu'à atteindre le niveau d'autonomie. Une fois autonomes (passeport jaune ou orange délivré par le moniteur), ils ont accès à tous les créneaux loisir.

- Les adultes autonomes : ils ont accès aux créneaux loisir.

2) L'AUTONOMIE

- Est appelé grimpeur autonome, tout grimpeur adulte sachant mettre correctement son baudrier, sachant utiliser un descendeur en huit ou un tube pour assurer en moulinette et en tête, sachant grimper en tête, sachant assurer une chute (cf Passeport fédéral jaune escalade)

- Les grimpeurs autonomes peuvent accéder librement à tous les créneaux loisir dans la mesure où le nombre de grimpeurs permet une évolution en sécurité (au jugement de l'encadrant). En cas d'affluence, la grimpe en tête sera interdite pour la sécurité de tous

3) FONCTIONNEMENT DES CRENEAUX

Nous recommandons l'utilisation d'un huit ou d'un tube pour l'assurage (en moulinette ou en tête).
L'utilisation du GRIGRI PETZL est déconseillée mais tolérée dans le strict respect du manuel d'utilisation

Utilisez du matériel adapté à la pratique et répondant aux normes en vigueurs

Grimper « en tête » : Le grimpeur progresse de bas en haut en solidarisant sa corde au mur au moyen des dégaines.
Grimper « en moulinette » : le grimpeur est encordé sur le brin libre de la corde installée dans la voie. La corde doit obligatoirement être passée dans le relais en sommet de voie.

- Dès l’arrivée dans la salle les grimpeurs doivent « pointer » la feuille de présence.
- Seule l’utilisation de la magnésie en boule ou de la magnésie liquide est autorisée sur les créneaux de la Faculté, de St Priest en Jarez et de Jean Gachet.
- Dans les dévers importants (> 4 m), l'escalade en moulinette est interdite.
- Seules les cordes en place dans les salles peuvent être utilisées dans la salle d’escalade
- A chaque fin de séance :
  - Les cordes passées dans les 2 mousquetons des relais seront lovées (voir le responsable de créneau)
  - Les cordes des dévers importants (>4m) seront descendues, lovées et rangées.

4) CONSIGNES ET RECOMMANDATIONS

GERER SA SECURITE ET CELLE DES AUTRES

- Respectez les règles techniques de sécurité ;
- Utilisez des termes clairs et convenus entre les membres du groupe.
- Utilisez du matériel adapté à la pratique et répondant aux normes en vigueurs

Sur pan

Vérifiez la mise en place des matelas de chute (positionnement, liaison, etc.) ;
- Assurez une parade pour les mouvements délicats (risques de chutes en limite de tapis, sur une face du pan, sur la tête, etc.) ;
- Ne progressez pas les uns au-dessus des autres.

Sur SAE

- Vérifiez, avant de l'utiliser, l'état de la corde.
- Surveillez votre nœud d'encordement et celui de vos voisins.
- Vérifiez la bonne position de votre système d'assurage.
- Pensez à la double vérification grimpeur / assureur
- Tenez la corde à 2 mains lors de l'assurage « en tête ».
- Parez votre coéquipier avant le mousquetonnage du premier point d'assurage.
- Grimpez toujours assuré.
- **Mousquetonnez obligatoirement toutes les dégaines et dans l'ordre de progression.**
- passez impérativement la corde dans les 2 mousquetons des relais.
- Restez plus que vigilant pendant les manœuvres en hauteur (prise de moulinette, descente en rappel, relais ...).
- Redescendez lentement votre grimpeur.
- Laissez les tapis au pied de la SAE.
- Signalez toutes les anomalies au responsable de créneau.

5) RESPECTER LES AUTRES USAGERS

D'autres grimpeurs partagent votre espace de loisir : soyez patients et conciliants.
- Respectez l'équipement et le matériel.
- Regardez qui grimpe autour de vous avant de vous engager dans votre voie ou dans un bloc

Le Bureau D'ESCAPILADE